

Annexe de la délibération communautaire 2013-152 du 20 septembre 2013.

Statuts C.C. SUD ARTOIS

Compétences Obligatoires :

1°) Développement Economique

A) Création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités d'intérêt communautaire d'une superficie d'environ 5 hectares et/ou regroupant plus de 50 emplois.

Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités existantes suivantes :

- Zone d'Activités Communautaire de la Vallée du Bois Est et Ouest au lieu dit « la Vallée du Bois » à Bapaume,
- Zone d'Activités Communautaire des Anzacs I au lieu dit « la Vallée Godart et la Couture » à Bapaume,
- Zone d'Activités Communautaire des Anzacs II au lieu dit « le Pré Pot de Chart » à Bapaume,
- Zone d'Activités Communautaire du Moulin au lieu dit « le Petit Moulin » à Bapaume,
- Zone d'Activités Communautaire au lieu dit « la Voie des Onze » à Achiet le Grand,
- Zone d'Activités Communautaire au lieu dit « la Distillerie » à Vaulx Vraucourt,
- Zone d'Activités Communautaire PETRUS au lieu dit « La Deuve Leclercq » à Bancourt,
- Zone d'Activités Communautaire CATHELAIN rue de la Gare à Hermies.

B) Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :

- ⊙ Création, aménagement, gestion et promotion de bâtiments relais, de cellules commerciales. La réalisation de ces bâtiments pourra s'opérer par construction à neuf par la Communauté de Communes ou par acquisition, rénovation, location ou rétrocession de bâtiments existants.
- ⊙ Participation aux études et au développement des activités économiques liées au projet du Canal Seine Nord Europe.
- ⊙ Participation à la reconquête des espaces dégradés à vocation économique : convention avec l'Etablissement Public Foncier.
- ⊙ Recherche, élaboration et mise en œuvre d'outils et d'aides visant à favoriser la création, le maintien, le développement, la transmission, l'accueil et l'amélioration des activités agricoles, artisanales, commerciales, industrielles, tertiaires et touristiques.
- ⊙ Développement des énergies renouvelables : création, production d'énergie éolienne.
- ⊙ Développement et promotion du tourisme : accueil et information des touristes, mise en place et développement de produits touristiques, promotion du territoire et valorisation de produits locaux, animation touristique.
Gestion de l'office communautaire de tourisme
- ⊙ Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation professionnelle.
Gestion de la Maison de l'Emploi et de la Formation

2°) Aménagement de l'Espace

- ⊙ Schéma de cohérence territoriale et adhésion au syndicat mixte porteur du Scot.
- ⊙ Elaboration, suivi, révision et modification des documents d'urbanisme.
- ⊙ Aménagement et gestion des ZAC.
- ⊙ Réserves foncières.
- ⊙ Mise en œuvre et gestion d'un Système d'Informations Géographiques (SIG).
- ⊙ Développement des TIC : couverture haut débit et montée en débit du territoire.
- ⊙ Adhésion à l'association du Pays d'Artois et participation à l'animation et au suivi de la charte Pays

- ⊙ Elaboration, modification et révision d'un Schéma Territorial Eolien, en concertation avec les communes.
- ⊙ Mise en œuvre d'une Charte de Développement de l'Eolien.

Compétences Optionnelles :

1°) Voiries Communautaires

- ⊙ Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire.

Sont déclarées d'intérêt communautaire :

- Les voies d'accès et les voies internes des Zones d'Activités Économiques Communautaires.
- Les voiries, classées dans le domaine public communal, desservant des équipements communautaires et/ou des équipements renforçant l'attractivité communautaire et/ou l'attractivité économique du territoire.
- Les voiries, classées dans le domaine public communal, situées hors agglomération (à partir de la dernière habitation et/ou du dernier équipement communal) et assurant à titre principal, les liaisons entre communes du ressort de la communauté.

La liste des voiries d'intérêt communautaire est reprise dans une fiche annexée aux présents statuts.

- ⊙ Habilitation statutaire d'intervention auprès des communes, à leur demande, pour réaliser des travaux ou pour les aider administrativement.

2°) Création, Aménagement, Entretien et Gestion des Equipements Communautaires Culturels et Sportifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ⊙ Musée Jean et Denise Letaille à Bullecourt.
- ⊙ Piscine Communautaire Oxygène du Seuil de l'Artois à BAPAUME.
- ⊙ Salles de Sports dédiés aux Collèges du territoire :
 - Salle de Sports du collège à Bertincourt,
 - Salle de Sports Escoffier à Bapaume,
 - Salle de Sports St Exupéry à Bapaume.

3°) Environnement et Développement Durable

- ⊙ Collecte et traitement des ordures ménagères et adhésion aux syndicats mixtes compétents.
- ⊙ Participation aux études et mise en œuvre d'actions de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement des eaux et adhésion aux syndicats mixtes compétents.
- ⊙ Participation aux différents schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) présents sur le territoire communautaire et aux commissions locales de l'eau
- ⊙ Mise en œuvre d'un programme d'intérêt général favorisant la replantation des haies bocagères et de fascines
- ⊙ Mise en œuvre d'un agenda 21 local.
- ⊙ Aménagement, entretien et valorisation des sentiers de randonnée.
- ⊙ Entretien des cours d'eau.

4°) Assainissement

- ⊙ Service public d'assainissement non collectif.

5°) Politique du logement et du Cadre de Vie

- ⊙ Politiques contractuelles en faveur de l'habitat : élaboration et suivi d'un PLH, d'une OPAH.

6°) Action Sociale

- ⊙ Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : gestion, fonctionnement et animation de Relais Assistantes Maternelles, de Multi accueils, d'Accueils de loisirs sans hébergement, de Séjours Vacances, d'Accueils jeunes, d'une ludothèque à destination des différents publics du territoire.
- ⊙ Programme de prévention et de promotion de la santé à destination des habitants du territoire.
- ⊙ Actions en faveur des familles et de soutien à la parentalité : animation de réunion enfants-parents, de vacances familles, d'un lieu d'accueil enfants-parents à destination des habitants du territoire.
- ⊙ Actions d'écoute et d'informations en faveur des jeunes ados et des jeunes adultes : Point d'information Jeunesse.
- ⊙ Actions en faveur des publics seniors : Semaine Bleue, sorties à destination des habitants du territoire.
- ⊙ Création, fonctionnement et animation d'un réseau de Cyber Centres ouverts à tous les habitants du territoire.
- ⊙ Actions en faveur du maintien des services de proximité d'intérêt communautaire : gestion et animation de la Maison des Services Publics à Bertincourt et développement et maintien des permanences des partenaires institutionnels et administrations à destination du territoire.
- ⊙ Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ayant les attributions suivantes :
 - Compétence « orientation » :
 - Observatoire local au service de l'action sociale : Analyse des besoins sociaux...
 - Coordination entre les acteurs locaux et les institutions publiques et privées (CCAS, Conseil général...).
 - Compétence « action » :
 - Les publics en difficultés d'insertion professionnelle.
 - Soutien aux associations et groupes de réflexion œuvrant dans le domaine de l'action Sociale.
 - aide à la mobilité des personnes en insertion.
 - référent RSA.

Compétences Facultatives :

- ⊙ gestion des animaux errants sur le périmètre intercommunal.
- ⊙ Actions en faveur du développement sportif : création, animation et soutien d'événements sportifs à destination des habitants du territoire.
- ⊙ Actions en faveur du développement culturel : élaboration et mise en œuvre d'une politique d'événements culturels à destination des habitants du territoire.
- ⊙ Habilitation à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction des locaux de la gendarmerie de Croisilles et ses annexes.